



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE VINGT-ET-UN AVRIL
A 14 H 30**

A LA REQUETE DE :

Crédit Immobilier de France Développement, venant aux droits du Crédit Immobilier de France Ile-de-France, inscrit au RCS de PARIS sous le n° 379 502 644, dont le siège social est situé 26-28, rue de Madrid à PARIS (75008).

Agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

LEQUEL M'EXPOSE :

- Que dans le cadre des actes préparatoires à la vente des biens et droits immobiliers saisis appartenant à _____, il me requiert à l'effet de procéder à la description de l'appartement situé 13, rue du Commandant Rolland 93350 LE BOURGET (SEINE-SAINT-DENIS), au troisième étage à droite du bâtiment B, correspondant au lot de copropriété n°14 et décrit au fichier immobilier comme un appartement comprenant une entrée, une salle à manger, deux chambres, une cuisine et une salle de bains avec WC.

EN AGISSANT EN VERTU DE :

- UN ACTE NOTARIE REÇU PAR MAITRE BOKOBZA-GRABARZ EN DATE DU 10 JUILLET 2012.
- UN COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE IMMOBILIÈRE DÉLIVRÉ LE 1^{ER} AVRIL 2022.
- DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L322-2 ET R322-1 ET SUIVANTS DU CODE DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associée, membre de la Société Civile Professionnelle Philippe KLEIN, Gérard SUISSA et Stéphanie ROBILLARD, Huissiers de Justice Associés, sise 24/26, avenue du Général de Gaulle à Rosny-sous-Bois, Seine-Saint-Denis, soussignée :



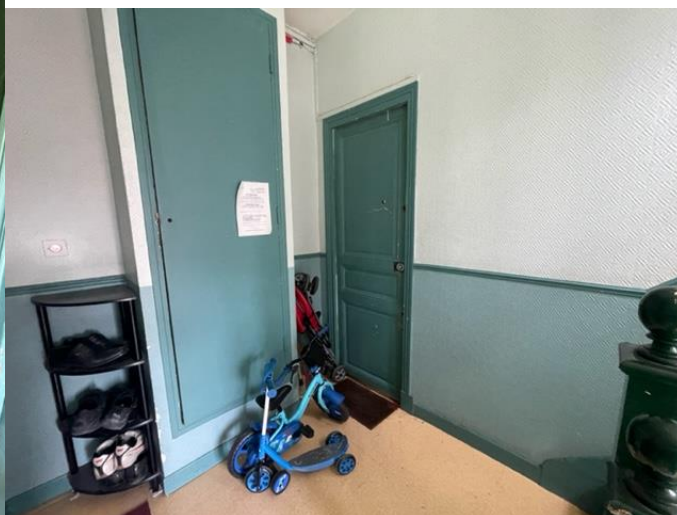


Me suis transportée ce jour 13, rue du Commandant Rolland 93350 LE BOURGET (SEINE-SAINT-DENIS), dans le bâtiment B, au troisième étage à droite,

Et là étant, en présence de Monsieur Antonio JUSTINO, de la société AJ DIAGNOSTICS, de Monsieur Hervé GLOECKLER, serrurier de la société ATH et de deux témoins, j'ai procédé aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS





STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

Le bâtiment B se situe au fond de la parcelle. Une petite allée bétonnée permet d'accéder à l'immeuble.

L'accès au bâtiment B est sécurisé au moyen d'une porte à clé.

Les parties communes sont en bon état d'entretien.

Le syndic de l'immeuble est la société CITYA située à PARIS , rue de Joinville (75019).

Il y a deux appartements par étage.

Il n'y a pas d'ascenseur.

A mon arrivée, est présent et m'autorise à procéder à mes opérations de description.

- ✓ *Il m'indique vivre dans les lieux avec son épouse et leur enfant.*
- ✓ *Il m'indique également régler environ 900 € de taxe foncière par an et environ 450 € de charges de copropriété par trimestre.*
- ✓ *Il m'informe que l'appartement est chauffé à l'électricité.*

Distribution :

La porte du logement dessert immédiatement le salon qui dessert, en enfilade, la cuisine, les deux chambres et la salle de bains avec WC.

DESCRIPTION

SALON

Le sol est recouvert de parquet en état d'usure avancée.

Les murs sont recouverts de peinture en état d'usure normale.

Le plafond est recouvert de dalles de polystyrène en état d'usure normale.

La pièce prend également jour par une fenêtre à deux battants, équipée de montants en PVC, de double vitrage et de volets métalliques. Cette fenêtre donne sur la rue du Commandant Rolland.

Éléments d'équipement :

- *Un radiateur mobile.*
- *Une petite armoire abritant le tableau électrique et le disjoncteur.*



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr





CUISINE

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en bon état.

Les murs sont entièrement carrelés en état d'usure normale.

Le plafond est recouvert de lames en plastique en bon état.

La pièce prend jour par une fenêtre haute à simple battant, équipée de montants en PVC et de double vitrage.

Elément d'équipement :

- *Un ballon à production d'eau chaude.*







PREMIERE CHAMBRE

Le sol est recouvert de parquet en état d'usure avancée.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usure normale, excepté à proximité de la fenêtre où je peux voir des traces noirâtres.

La pièce prend jour par une fenêtre à deux battants, équipée de montants en PVC, de double vitrage et de volets métalliques. Cette fenêtre donne sur la rue du Commandant Rolland.



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

DEUXIEME CHAMBRE

Le sol est recouvert de parquet en état d'usure avancée.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usure normale, excepté dans les coins où je peux voir d'importantes traces noirâtres.

La pièce prend jour par une fenêtre à deux battants, équipée de montants en PVC, de double vitrage et de volets métalliques. Cette fenêtre donne sur la rue du Commandant Rolland.



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

SALLE DE BAINS

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en état d'usure normale.

Les murs sont entièrement carrelés en état d'usure normale.

Le plafond est recouvert de lames en plastique en bon état.

La pièce prend jour par une fenêtre haute à simple battant, équipée de montants en bois et de double vitrage.

Eléments d'équipement :

- Une petite baignoire
- Une cuvette de WC à l'anglaise.
- Un lavabo.





J'annexe au présent procès-verbal le rapport de l'expert comprenant :

- *Le certificat de surface privative pour 39,68 m² loi carrez*
- *Le rapport sur l'état de repérage de l'amiante*
- *Le rapport sur l'état de l'installation intérieure d'électricité*
- *Le constat de risque d'exposition au plomb*
- *Le diagnostic de performance énergétique*
- *L'état des risques et pollutions.*

Telles sont mes constatations.
Et de tout ce que dessus j'ai fait et rédigé
Le présent procès-verbal de constat
Pour servir et valoir ce que de droit.

Stéphanie ROBILLARD

